

Conseil d'école du 20 novembre 2009

Ecole maternelle Amaury Duval

Ouverture de la séance à 19h00

Président de séance : M Bloret, directeur de l'école maternelle Amaury Duval

Secrétaire de séance : Mme Guillaumin, enseignante de l'école maternelle Amaury Duval

Présents

Enseignants de l'école : Mmes Bayiha, Bonnard, Guillaumin, Saint-Martin et M. Auer, Bloret

Enseignants membres du RASED : Mmes Dodile, Garcia Sartini

Représentant de la mairie : Mme Cadoret

Représentants de parents élus et suppléants : PEEP : Mmes Breney, Da Costa, Perret

FCPE : Mmes Bouet, Goussin, Lechartier, Yami et M. Martignac, Sarrade

1 – Règlement intérieur

Modification du règlement intérieur

→ **Les horaires de l'aide personnalisée** étant susceptibles de changer tous les ans, en fonction du bilan des années précédentes sur l'école, il est proposé de ne plus faire mention de cette information mais d'écrire « **A l'école maternelle, cette aide personnalisée se déroulera pendant la pause méridienne** »

→ **La surveillance de cour** n'étant plus confiée aux ATSEM en plus des enseignants depuis de nombreuses années déjà, il est proposé de retirer la partie de phrase faisant mention à ce personnel et de laisser « **Au moins deux enseignants assurent la surveillance de la cour** »

→ Le conseil d'école propose d'indiquer dans le règlement intérieur de l'école que « **le passage entre les cours des écoles Amaury Duval et Raymond Queneau n'est pas autorisé** »

Toutes les modifications proposées sont adoptées à l'unanimité.

2 – Bilan de rentrée

A - Effectifs

160 enfants sont inscrits et fréquentent l'école régulièrement cette année, ainsi répartis

PS1 (Mme Bonnard) : 26 élèves / PS2 (Mme Guillaumin) : 24 élèves

MS1 (M AUER) : 28 élèves / MS2 (Mmes Saint Martin et Azadjian) : 28 élèves

MS-GS (M Bloret et Mme Azadjian) : 25 élèves

GS (Mme Bayiha) : 29 élèves

L'école est au maximum de ses capacités pour un accueil dans de bonnes conditions. (26,6 élèves par classe, au-dessus de la moyenne des écoles de la ville)

B – Le RASED

→ *Maître G* à dominante rééducative : Restaurer le désir d'apprendre et l'estime de soi, favoriser l'ajustement progressif des conduites émotionnelles, corporelles ou intellectuelles, l'efficacité dans les différents apprentissages et activités proposées dans l'école. Il s'agit d'un poste non pourvu pour la seconde année consécutive.

→ *Maître E* à dominante pédagogique : Maîtrise des méthodes et techniques de travail, prise de conscience de ses progrès, connaissances et compétences, meilleure adaptation aux exigences de la classe, amélioration de sa capacité à dépasser ses difficultés. Il s'agit d'un poste occupé par Mme Dodile

→ *Psychologue scolaire* : prévention des difficultés scolaires : Il s'agit d'un poste occupé par Mme Garcia Sartini

→ Le RASED n'a pas de locaux sur l'école maternelle Duval ce qui pose un problème pour le suivi des élèves. Pour une prise en charge, les parents doivent accompagner leur enfant dans les locaux du RASED de l'école François Rabelais sur le temps scolaire, ce qui est extrêmement difficile. Une vingtaine d'enfants serait susceptible d'être suivis cette année sur notre école. L'absence de prise en charge des élèves compte tenu des difficultés matérielles est fortement préjudiciable à ceux qui en auraient besoin.

C – Présentation de l'aide individualisée

→ Tout d'abord, seuls les enfants dont les parents ont donné leur autorisation bénéficient de l'aide. Ils sont tous pris en charge à tour de rôle par leur enseignant. Deux aides spécifiques sont proposées : soit pendant le temps de restauration pour un temps de langage pour les élèves de PS, soit dans leur classe pour des activités pour les autres niveaux. Ce système de roulement évite la fatigue et la stigmatisation des élèves et ainsi permet une meilleure acceptation de cette aide. Elle a lieu les mardis, jeudis et vendredis pendant 40mn, avant ou pendant le temps de restauration.

→ La FCPE demande si le retour d'autorisation est bon et si un bilan est prévu avec les familles : tout d'abord, le retour d'autorisation favorable est très bon et deux dates « bilan de l'aide individualisée et remise de livrets » sont prévues, les 6 février et 19 juin.

→ Les représentants des parents d'élèves demandent si des remontées sont faites au niveau du ministère sur ce dispositif : la seule donnée directement transmise concerne uniquement le nombre d'enfants pris en charge par école.

D – Effectifs ATSEM

→ Six ATSEMs sont en poste sur l'école : deux par classe de PS et deux pour les classes de MS, et cinq personnels de service, ce qui est satisfaisant. Les remplacements dans les autres écoles n'ont plus lieu.

Le contrat de l'une d'elle qui arrivait à terme à la fin du mois de novembre, se voit prolongé de trois mois.

→ Une personne a été affectée au nettoyage de la cour, qui est désormais effectué de façon régulière et efficace. Les représentants de parents d'élèves demandent si la charge de travail des ATSEM est aussi lourde que l'an passé, il est répondu que des aménagements ont eu lieu dans leurs emplois du temps.

→ La PEEP demande quelle formation ont les ATSEMs : il est répondu que les ATSEMs étaient titulaires du « CAP petite enfance ».

3 – Travaux

Le directeur tient à remercier le responsable bâtiment nommé sur l'école pour tout le travail effectué en collaboration avec l'école.

A - A l'extérieur de l'école

→ La PEEP demande ce qu'il en est de la mise en place d'une zone de livraison devant l'école pour le camion de restauration : La demande a été faite au service concerné, la réponse est toujours attendue. Il est à signaler qu'un panneau de livraison a été créé devant l'école mais personne ne connaît l'origine de cette demande.

→ La FCPE demande des informations concernant les barrières amovibles prévues dans la rue, devant l'école. A l'heure actuelle, il n'est pas possible de les installer car le camion de restauration se met à cette place pour décharger les repas tous les matins. Elle propose que le garçon de cour installe les barrières tous les matins après le passage du camion de restauration. Dans l'attente de trouver une solution, elle demande à ce qu'un rappel soit fait aux parents pour fermer le portail en bas de la rampe.

B - Dans l'école, hors bâtiment

→ Evacuation des eaux usées au niveau de la sortie de secours : Une solution visant à la réalisation d'un aqua-drain pendant les vacances est envisagée.

→ Ouverture des grilles derrière la cabane à vélos : Une des grilles a été rendue amovible, ce qui permet de récupérer tout ce qui est tombé derrière. (ballons, vêtements, etc.)

→ Installation d'une poubelle de cour : la fixation est cependant à vérifier.

→ Question PEEP concernant la plantation d'arbres dans la cour : un achat est envisageable dans le cadre du budget 2010-2011, pour un arbre à feuilles persistantes.

→ Question FCPE sur la réfection du revêtement de sol extérieur : la demande a été faite dans le cadre du budget primitif dont le vote aura lieu en fin d'année 2009.

C - A l'intérieur de l'école

→ Installation de porte manteaux dans les couloirs (hors des salles de classe) : La pose aura lieu début 2010.

→ Installation de casiers de correspondance classe / familles dans le hall : travaux prévus pour l'année en cours.

→ Réfection du revêtement mural de la classe de Mme Bahiya : Un courrier a été adressé au responsable qui doit intervenir.

→ Installation de pitons pour les cerceaux : la pose est déjà faite.

→ Installation de cimaises : des travaux ont été effectués mais en partie les cimaises sont inadaptes.

→ Question FCPE sur une étude pour l'installation de la climatisation dans le bâtiment : L'étude technique est en cours mais la mise en place d'une telle installation dans les classes de façon définitive ne se ferait plus.

4 – Coopérative

Principales dépenses et recettes (hors petits achats)

Recettes		Dépenses		Compte
Dons des parents	3.691 euros	Pierre Lozère	610 euros	505,93 euros
		Sacs BCD	68,41 euros	
		Bacs BCD	393,36 euros	
		Cinéma	417 euros	
		Régies d'avance	795 euros	
3.691 euros		2893,77 euros		

5 – Vie de l'école

A - Projet d'école

→ Aménagement de la BCD : l'école, grâce à l'argent de la coopérative scolaire, s'est doté de 3 rangements de livres à roulette. Nous disposons dorénavant de 5 bacs grâce auxquels les enfants auront un accès plus aisé aux ouvrages disponibles. Ainsi, la salle devient une vraie BCD. Dorénavant, chaque classe dispose de 45mn pour l'emprunt en début de semaine et de 45mn pour le retour des livres en fin de semaine. Le fonds de livres sera, toutes les semaines, complet pour un nouvel emprunt. L'Assistante de Vie Scolaire, nouvellement nommée sur l'école sera présente pour le rendu de livre pour permettre un temps de langage autour des livres restitués. Elle sera en charge de l'inventaire et du suivi des emprunts.

→ Demande de matériel informatique supplémentaire : Cette demande est inscrite au budget primitif voté fin 2010. Il s'agit d'une demande d'un ordinateur par classe relié à Internet pour les classes de PS, de MS-GS et de GS. Il est toutefois précisé par l'équipe enseignante que malgré le manque d'ordinateur reliés à Internet le B2I (Brevet Informatique et Internet) envisagé pour les GS sera mis en place.

→ La connectique Internet n'existant pas dans la classe de Mm Bahiya hébergée dans les locaux de l'école Queneau, une demande a été faite au responsable informatique et une demande conjointe des directions Amaury Duval / Raymond Queneau est envisageable.

→ La FCPE interroge la représentante de la mairie sur la dotation 6^{ème} classe non versée l'an dernier. Le conseil d'école compte sur un geste de la mairie concernant le financement de futurs équipements dans le cadre du budget primitif comme cela s'était déjà produit par le passé.

B - Périscolaire

→ Réorganisation du service de cantine à cause de l'aide individualisée.

La mise en place de l'aide individualisée a modifié le nombre d'élève par service de cantine. Au premier service, les deux classes de petits mangent donc avec une classe de moyens sans les trois ou quatre élèves pris en aide individualisée. Au second service, ceux-ci mangent avec leur enseignant et avec les élèves du second service.

→ Question FCPE sur le fonctionnement du périscolaire

Le périscolaire fonctionne

- sur quatre lieux : le hall, la BCD, la ludothèque et une partie de la salle de restauration.
- avec quatre animateurs le matin, cinq le midi (plus six ATSEMs et trois enseignants) et six le soir (plus trois ATSEM)

Un adulte supplémentaire intervient en assurant bénévolement un atelier lecture de contes un jour par semaine sur le temps du midi, pour deux groupes d'élèves.

Le projet du périscolaire est la réalisation d'activités en partenariat avec l'équipe enseignante sur des projets communs, à l'occasion des festivités de l'école (marché de Noël, Carnaval, fête d'école)

Les représentants des parents d'élèves notent une amélioration sensible de la qualité de l'accueil sur le temps du périscolaire, avec plus d'ateliers, un personnel et des enfants plus actifs, un niveau sonore bien moindre que les années passées...

→ Question PEEP concernant la quantité et la qualité des repas et du goûter.

En ce qui concerne le repas du midi, les enseignants indiquent que la qualité est meilleure que l'an passé. Il est quand même indiqué que certains repas sont difficilement mangés par les enfants. (découpage de viandes trop dur par exemple)

En ce qui concerne le goûter, une réponse adaptée à la situation a été trouvée (plus de variétés) et le directeur indique que la responsable de la cantine commande dorénavant des portions supplémentaires.

Les représentants des parents d'élèves se disent très satisfait de la distribution des menus de la cantine chaque mois en « version papier ».

→ Question FCPE concernant le changement de tarification du périscolaire

La question n'étant pas à l'ordre du jour, la représentante de la mairie tentera d'obtenir des réponses pour le prochain conseil d'école.

C – Motricité

→ Le constat est le suivant : le matériel est là, à disposition mais l'espace pour l'utiliser à l'école n'y est pas.

La question posée à la mairie est donc la suivante : Ne serait-il pas possible d'une part d'entreposer du matériel au gymnase de la piscine pour l'utiliser efficacement et d'autre part, de l'enrichir avec une dotation exceptionnelle. Ceci pourrait nous permettre de proposer de vraies séances de motricité avec un matériel adapté, dans un lieu adapté. Un courrier a été envoyé, il y a 8 semaines, au responsable du service des sports. Dans ce courrier, il a été évoqué le souci de fuites à répétitions concernant plus d'un tiers des séances de motricité au gymnase de la piscine l'an dernier.

Si nous avons eu une réponse aux inondations (une étude est en cours pour y remédier), nous sommes en attente de réponse concernant le stockage et l'achat de matériel. Pourtant, une demande bien spécifique a été faite depuis pour entreposer deux malles de matériel provisoirement au gymnase de la piscine. La réponse n'est pas encore arrivée aux membres du conseil d'école. Un autre courrier a depuis été adressé au responsable des centres de loisirs pouvant appuyer notre demande (le stockage de matériel libèrerait de l'espace pour le périscolaire).

→ En attendant, l'école continue de demander des créneaux supplémentaires notamment au gymnase Maurice Arnoux et au Dojo de la Piscine. Pour le gymnase Maurice Arnoux riche en matériel et utilisé l'an dernier par les GS, l'école Renaudel est prioritaire. Notre école attend que des créneaux se libèrent pour nos élèves.

Question FCPE sur l'attribution des créneaux des gymnases et sur la possibilité de revoir les critères d'attribution. Les responsables des attribution des créneaux de gymnase ne devraient-ils pas prendre en compte l'absence de salle de motricité sur site comme critère prédominant ?

D – Photographe

Tout s'est bien passé, le photographe était agréable et prévenant avec les enfants, nous attendons les clichés pour le 5 décembre. Il est à signaler que les photos de fratries ne concernent que les frères et sœurs scolarisés à l'école Amaury Duval.

E – Sorties et spectacles

→ **Accompagnements** : les sorties exceptionnelles sont encadrées par les enseignants, les ATSEMs, les animateurs disponibles et des parents le cas échéant. Il est demandé aux parents volontaires de bien être présents le jour dit et sans enfants.

→ **Pierre Lozère** : ce spectacle a ravi tout le monde petits et grands ainsi que le principal intéressé qui a apprécié un public conquis et chantant de concert avec lui.

→ **Cinéma** : Bonne expérience pour tous même si le temps de parcours à pied reste très important pour les petits.

→ **Marché de Noël** : un marché de Noël est organisé cette année, en partenariat avec les animateurs le samedi 5 décembre au matin. Les enfants de chaque classe confectionneront des friandises. Les enseignants et les animateurs proposeront des boissons chaudes. Le marché se déroulera dans une école superbement décorée aux couleurs de Noël. Une bourse aux jouets sera également organisée. Chacun sera invité dans la semaine du 30/11 au 4/12 à apporter les jouets dont il ne se sert plus qui seront vendus pour un prix allant de 1 à 5 euros au profit de la coopérative scolaire. Les sommes récoltées serviront à l'achat d'engins roulants qui seront utilisés conjointement par l'école et le centre de loisirs.

6 – Questions diverses

→ Entrée de l'école : L'entrée officielle de l'école est la grille située en bas de la rampe d'accès. Elle est dorénavant fermée à clef pendant les heures de classe. A cette occasion, la boîte aux lettres de l'école a été déplacée à cet endroit, ce qui permettra d'adresser un courrier à l'école plus facilement.

→ Déjections canines rue Amaury Duval : un courrier a été envoyé au responsable pour remédier à ce problème.

→ Loquet à la barrière de l'école : un loquet inaccessible aux enfants mais accessible aux adultes sera fixé sur la grille du haut de la rampe d'accès. Ainsi, les personnels de service pourront nettoyer la rampe sans avoir à fermer la porte à clef. Il faut rappeler que la seconde porte reste toujours fermée à clef.

→ Question FCPE au sujet de la sécurisation de la rampe d'accès aux bâtiments : l'installation d'un garde corps n'est légalement pas obligatoire et risque d'être contre productif avec des enfants qui l'escaladeraient, mais une solution est à l'étude pour éviter tout risque de blessures sur la partie inférieure du bâtiment un peu saillante.

→ Les représentants des parents d'élèves saluent le travail des élèves de la classe de MS-GS de Mme Bayihade l'an dernier « village de maisons volantes et flottantes » qui a obtenu le premier prix de l'exposition « Pousses d'art ».

Clôture de la séance à 22h10

le président du conseil d'école
M BLORET

la secrétaire de séance
Me GUILLAUMIN